

Protection anti-voil auto: Identicar et Cobra créent une société commune

PARIS, 25 avr 2007 (AFP) - Les groupes français Identicar et italien Cobra Automotive Technologies, spécialisés dans la sécurité et la protection automobile, ont annoncé mercredi la création d'une filiale commune Cobra France, qui sera détenue à 51% par Cobra et 49% par Identicar.

Pour constituer cette société commune, Cobra fait l'acquisition de 51% de Cobra France, son distributeur qui appartenait au groupe Identicar. Ce dernier détiendra quant à lui 49% de la société commune. La clôture de l'opération est prévue avant fin mai 2007, selon un communiqué.

Cobra France est un spécialiste de géo-localisation pour la récupération de véhicules volés et compte 18.000 abonnés en France.

La société entend se positionner comme l'un des deux opérateurs sur le marché français du "tracking" (après-voil et récupération du véhicule volé), en cours de structuration, explique le communiqué.

Le directeur général du groupe Cobra, Carmine Carella, sera nommé président de Cobra France alors que la responsabilité opérationnelle en sera assumée par David Tuchbant, directeur général d'Identicar.

sbo/lo/jpr